

Les eurodéputés adoptent une nouvelle politique agricole commune plus "verte"

Le Parlement européen a adopté vendredi, à une large majorité, les trois rapports constituant la future politique agricole commune (PAC), plus "verte" pour l'UE. Les ministres des 27 Etats membres s'étaient, eux, mis d'accord mercredi sur leur feuille de route après d'âpres pourparlers. Désormais, sur la base de leurs propositions respectives, eurodéputés, Etats et Commission devront négoier et trancher d'ici début 2021 sur les règles qui s'appliqueront à partir de 2023. Tous assurent vouloir "verdir" la nouvelle politique.

Alors que Bruxelles vise la neutralité carbone en 2050, l'agriculture – gros émetteur de gaz à effet de serre – est un levier crucial : avec un budget déjà fixé d'environ 387 milliards d'euros pour sept ans, la PAC est le premier poste budgétaire de l'UE.

Les eurodéputés ont ainsi voté pour conditionner les aides européennes au respect par les agriculteurs de pratiques environnementales renforcées. Les écorigimes – des primes accordées aux agriculteurs participant à des programmes environnementaux plus exigeants – seront obligatoires : les Etats devront y consacrer au moins 30 % des paiements directs de l'UE aux exploitants. Les ministres des Vingt-Sept préconisent de n'y allouer qu'un minimum de 20 % – mais ces niveaux restent très en deçà des recommandations des organisations environnementales.

Les eurodéputés prévoient de consacrer au moins 35 % du budget du développement rural à des mesures liées à l'environnement et au climat. Soucieux de protéger les petites exploitations, ils ont également voté pour réduire progressivement les paiements directs annuels aux agriculteurs au-dessus de 60 000 euros et de les plafonner à 100 000 euros.

Enfin, les textes prévoient d'octroyer une marge de manœuvre accrue aux gouvernements pour la distribution des fonds européens, à condition de respecter les engagements environnementaux et climatiques de l'UE.

"Bon compromis" et "erreur historique"

"C'est un bon compromis qui apporte un réel changement. La PAC devra être cohérente avec les objectifs de l'accord de Paris (sur le climat) et le +Pacte vert+ européen", souligne l'eurodéputé (Renew Europe) Pascal CANFIN. L'architecture de la nouvelle PAC a cependant été élaborée en 2018, avant les stratégies européennes du Pacte vert et "De la ferme à l'assiette" adoptées au printemps 2020 : celles-ci visent notamment à réduire de 50 % l'usage de pesticides d'ici 2030 tout en réservant un quart des terres aux cultures biologiques. Pour sa part, l'eurodéputée (PPE) française Anne SANDER vante "un texte équilibré, dont les objectifs correspondent aux réalités du terrain", une "synthèse" entre développement économique, préoccupations sociales et "durabilité environnementale".

Pour autant, M. Mathieu COURGEAU, membre du groupement "Good Food Good Farming" (400 ONG en Europe) s'est dit "très déçu". Après le "texte rétrograde" des ministres, celui des eurodéputés "ne garantit pas suffisamment de redistribution des aides vers les petites et moyennes fermes. Il est très déséquilibré en faveur d'une industrialisation de l'agriculture et insuffisant pour assurer sa transition écologique", explique-t-il. Les Verts, fustigeant une "erreur historique", ont rejeté le texte : alors que "80 % des aides de la PAC finissent entre les mains des 20 % de bénéficiaires les plus favorisés", "les mécanismes visant une distribution plus équitable ont tous été rejetés", à l'image de la "revalorisation du paiement redistributif" envers les petites exploitations, critiquent-ils. Désormais, les opposants en appellent à la Commission européenne pour peser dans les négociations. "Elle devra agir de façon décisive. Sinon, le Pacte vert est gravement menacé", selon WWF.